

COMISSÃO DA CEDEAO

COMMISSION DE LA CEDEAO

Agence Régionale pour l'Agriculture et l'Alimentation

ARAA



ECOWAS COMMISSION

Regional Agency for Agriculture and Food

RAAF

Avis d'Appel à Candidatures

Sélection d'un consultant individuel

Consultant(e), Expert(e) pour la compilation et l'analyse des bonnes pratiques pertinentes en matière de lutte contre la COVID-19

Référence	ARAA/ FAO-TCP/SFW/3802 /2020/SCI/29 <i>df</i>
Date de publication	10 NOV 2020
Date limite de Dépôt	10 1 DEC 2020
Durée de la mission	60 H/J de prestations, sur une période maximale de 5 mois
Nombre d'année d'expérience	05 années d'expériences

I.Contexte

Dans le cadre du programme de coopération technique TCP/SFW/3802 « Appui à la Coordination Régionale de la CEDEAO et renforcement de son dispositif de suivi et d'analyse d'impacts de la COVID-19 sur la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle au niveau de ses pays membres (y compris l'espace CILSS)», l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et la Commission de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) sont convenues que la DADR développerait un certain nombre de services, pour la réalisation desquels l'ARAA entreprend le recrutement d'un **Consultant, Expert en documentation des bonnes pratiques pertinentes en matière de lutte contre la COVID-19.**

II.Objectif et résultats attendus de la mission

Sous la supervision directe du Directeur de la DADR de la CEDEAO, avec l'appui de l'expert junior chargé d'alimenter, suivre et coordonner le travail de la Task force, et en étroite collaboration avec l'équipe régional Résilience pour l'Afrique de l'Ouest/Sahel (RTWA) – en particulier avec l'expert en gestion des connaissances; ainsi qu'avec les équipes FAO des 15 pays de la CEDEAO, l'équipe de la plateforme FAPDA de la FAO, l'Expert en documentation des bonnes pratiques élaborera un compendium des bonnes pratiques pertinentes en réponse à la COVID-19 basé sur un recensement de bonnes pratiques existantes.

L'objectif de cette tâche est de valoriser ces bonnes pratiques (contexte de mise en œuvre et d'application, méthodologie, référentiels techniques, modalités d'appropriation des pratiques par les acteurs, etc.) de manière à ce qu'elles puissent être diffusées à l'échelle régionale.

III. Qualifications, compétences et expériences

Les candidat(e)s doivent avoir les qualifications et expériences suivantes :

- Être titulaire d'un master en suivi et évaluation, en évaluation du développement, en agro économie, en développement international, en statistiques ou tout autre domaine connexe ;
- Avoir au moins 5 années d'expériences dans un poste similaire dans une organisation de développement, une ONG internationale ou une institution/organisation régionale œuvrant principalement dans le domaine de l'agriculture et du développement rural ;
- Avoir une très bonne connaissance des enjeux et problématiques du secteur de l'agriculture dans l'espace CEDEAO ;
- Démontrer d'une solide connaissance des approches en suivi et évaluation et de mesure de la résilience ;
- Avoir une bonne maîtrise des outils de technologie de l'information et de la communication ;
- Être apte à travailler en équipe multidisciplinaire et sous forte pression, en réseau et avoir le sens de l'organisation, de négociation et de construire le consensus ;
- Avoir une bonne capacité à communiquer de façon orale, écrite et dans l'édition des documents scientifiques et d'ordre général ;
- Être proactif et bien organisé avec une bonne capacité à planifier les tâches et à résoudre des problèmes ;

IV. Langue

Avoir la maîtrise d'une des trois langues de travail de la CEDEAO (anglais, français, portugais) est requise. La bonne connaissance linguistique (écrite et orale) d'une deuxième langue de travail de la Commission serait un atout.

V. Lieu, Durée et début de la mission

Le consultant sera basé à Abuja au Nigéria, au niveau de la Direction de l'Agriculture et du Développement Rural (DADR) pendant deux périodes, pour (i) la production des documents de capitalisation en collaboration avec la Comité K&M CEDEAO/FAO, et (ii) la finalisation du compendium des bonnes pratiques.

La durée de la mission est soixante (60) hommes jours, à prester au cours d'une durée maximale de six (6) mois,;

La mission démarrera dans les deux semaines au plus tard suivant la signature du contrat de prestation de service intellectuel.

VI. Dossier de candidatures

Le dossier de candidature est constitué :

- Une lettre de manifestation d'intérêt, incluant le délai de disponibilité ;
- Un curriculum vitae récent détaillant l'expérience professionnelle et les missions similaires ;
- Trois références professionnelles (Noms et prénoms, fonctions actuelles, fonctions au moment de la collaboration avec le Consultant, email et contacts téléphoniques) ;
- Copie certifiée du diplôme le plus élevé ;
- Copie des attestations de travail ou de service rendus, énumérées dans le curriculum vitae.

NB : Tout dossier incomplet sera rejeté.

VII. Dépôt des candidatures

Les candidatures sont reçues au plus tard le^{01 DEC 2020} à **16 h 00 mn GMT**, par dépôt en mains propres ou par courrier électronique aux adresses suivantes :

Agence Régionale pour l'Agriculture et l'Alimentation (ARAA), 83, rue des Pâtures (Super Taco), 01 BP 4817 Lomé, Togo • Tél.+228 22 21 40 03 (sous pli fermé portant la mention « **Candidature Consultant(e), Expert(e) pour la compilation et l'analyse des bonnes pratiques pertinentes en matière de lutte contre la COVID-19** »)

Email : procurement.consultants@araa.org En objet : « **Recrutement d'un(e) Consultant(e), Expert(e) pour la compilation et l'analyse des bonnes pratiques pertinentes en matière de lutte contre la COVID-19** »

NB : Les dossiers de candidatures qui ne porteront pas en objet la mention « Consultant(e), Expert(e) pour la compilation et l'analyse des bonnes pratiques pertinentes en matière de lutte contre la COVID-19 », ne seront pas considérés.

VIII. Méthode de sélection

Le consultant sera sélectionné selon la méthode de sélection basée sur la qualification telle que définie dans le Code des marchés publics de la CEDEAO. Une séance d'interview pourra être organisée avec une liste restreinte de consultants présélectionnés.

Seules les candidatures présélectionnées seront contactées. L'ARAA se réserve le droit de ne pas donner suite à cette manifestation d'intérêts.

Le Directeur Exécutif



SALIFOU Ousseini

